

La tombe à l'œnochoé dorée de Byrsa. Nouveau regard sur une découverte ancienne.

Byrsa's golden jug tomb. New look at an old discovery.

Fouyer Tony
Docteur en Archéologie,
Chercheur associé, UMR 6298 ARTEHIS, 6
Boulevard Gabriel, 21000 Dijon
Mail : t.fouyer@outlook.fr

Reçu le : 30.04.2022

Révisé le : 20.05.2022

Accepté le : 27.05.2022

Résumé : Le journal de fouilles de Delattre indique que le tombeau à l'œnochoé de Byrsa a été découvert le 19 août 1889. L'objet qui donne le nom à la tombe est de très belle facture et était placé dans l'antichambre de la tombe. Emblématique, il devient rapidement l'un des symboles de la Carthage punique.

Dès 1929, Jacobsthal intègre ce récipient dans la famille des œnochoés rhodiennes, datées de la fin du VII^e et du début du VI^e siècle av. J.-C. On pense aujourd'hui que ces objets – dans leur grande majorité – sont issus d'ateliers situés en Grèce de l'Est, en GrandeGrèce, en Étrurie et en Campanie. L'exemplaire de Byrsa est toutefois atypique et est considéré, sur la base de son décor, comme un objet d'origine phénico-punique ou carthaginoise. Ses spécificités, relatives peut-être à une commande particulière, pourraient nous fournir une clé de lecture à l'ensemble.

Nous souhaiterions donc, à travers cet article, revenir sur la tombe, sur l'œnochoé et sur l'identité des défunts. Pour cela, nous nous appuyerons sur les données relatives au mobilier funéraire et aux pratiques qui y sont associées, à l'architecture de la tombe ou encore à sa position dans la nécropole.

Mots-clés : Œnochoé « rhodienne », pratiques funéraires, identité, élite, réseaux d'échanges.

Abstract: Delattre's excavation diary indicates that the oinochoe tomb of Byrsa was discovered on August 19, 1889. The object which gives the name to the tomb is of very fine workmanship and was placed in the antechamber of the tomb. Emblematic, it quickly became one of the symbols of Punic Carthage.

From 1929, Jacobsthal integrated this container into the family of Rhodian jugs, dated from the end of the 7th and the beginning of the 6th century BC. It is believed today that these objects –the vast majority – come from workshops located in Eastern Greece, Magna Graecia, Etruria and Campania. However, Byrsa's jug is atypical and is considered, on the basis of its decor, as an object of Phoenician-Punic or Carthaginian origin. Its specifics, perhaps relating to a particular order, could provide us a reading key to the whole.

We would therefore like, through this article, to return to the grave, the jug and the identity of the deceased. For this, we will rely on data relating to funeral furniture and the practices associated with it, the architecture of the tomb and its position in the necropolis.

Key-words: "Rhodian" jug, funeral practices, identity, elite, exchange networks.

Par Fouyer Tony Mail: t.fouyer@outlook.fr

Introduction

Nous souhaiterions revenir, dans cet article, sur une découverte ancienne, une tombe de la nécropole de la colline de Byrsa qui abritait, en son sein, une œnochoé de bronze doré. Celle-ci appartient à une famille bien spécifique, les œnochoés « rhodiennes ». Il s'agit d'un type de cruche en bronze dont il existe une multitude de variantes, métalliques comme céramiques (FOUYER, 2019), et qui est particulièrement emblématique des VII^e et VI^e siècles av. J.-C. Des exemplaires ont été signalés à Carthage, mais seul l'exemplaire de Byrsa, s'inscrit dans cette période charnière— c'est en tout cas l'avis qui prédomine.

Les premières fouilles de cette colline ont commencé en 1859 et ont d'abord été menées par Beulé. Il effectue alors une série de sondages et établit, pour la première fois, un plan archéologique du secteur (LANCEL, 1979 : 14-17). Delattre entreprend de nouvelles fouilles entre 1880 et 1887 et signale puis répertorie de nombreuses sépultures. Le tombeau qui nous intéresse, le n° 13 de la fouille 14, a été mis au jour lors des fouilles suivantes, réalisées à la toute fin du XIX^e siècle (LANCEL, 1979 : 17-25). Il a été inventé puis dessiné le 19 août 1889. Dans sa publication des tombeaux puniques de Carthage, Delattre fournit une description « précise » du tombeau et du mobilier qui se trouvait à l'intérieur (DELATTRE, 1890 : 70-79).

À partir de ces informations précieuses et des études récentes menées autour de la tombe et du mobilier, nous aimerions proposer une nouvelle lecture de l'ensemble. Ainsi, par le biais de la structure tombale, du mobilier funéraire et des pratiques qui y sont associés, nous tenterons de revenir sur les questions liées à l'identité— sociale et culturelle — des défunts. L'œnochoé, en tant qu'objet emblématique de la tombe, trouvera une place toute particulière dans notre raisonnement.

1. Les œnochoés « rhodiennes » et leurs usages

L'œnochoé de Byrsa, qui est l'objet le plus emblématique de la tombe, appartient au type « rhodien » (JACOBSTHAL, 1929 : 198-223 ; PICARD, 1959 : 31-33). L'identification de la forme comme vase à verser est évidente. Pour autant, d'autres usages, plus spécifiques, ont été proposés, comme l'aspersion des cendres du défunt, à l'image de ce que l'on peut voir dans l'*Illiade*, lors des funérailles de Patrocle (d'AGOSTINO, 1977 : 56 ; BARTOLONI et al., 2014 : 54).

Dans l'iconographie, l'objet est attesté à partir du milieu du VI^e siècle av. J.-C. Il est alors visible sur un relief en terre cuite conservé au musée de Bâle et daté entre 570 et 540 av. J.-C. Le vase est utilisé par Médée dans une scène liée à la régénération de Jason (NASO et al., 2010 : 205). Celle-ci passe par la préparation d'un philtre, contenu ici dans la cruche à « rouelles ». On a également interprété ce relief comme étant une représentation du pseudo-rajeunissement de Pélias ou de la renaissance de Pélops (HALM-TISSERANT, 1993 : 233-234, pl. IV, 10 ; MARTIN, 2013 : 174-175, fig. 2).

La tombe à l'œnochoé dorée de Byrsa. Nouveau regard sur une découverte ancienne.

Cette dimension rituelle particulière est aussi suggérée sur l'un des célèbres *pinakes* corinthiens de Pitsa, daté de 540-530 av. J.-C.¹ (ROUVERET, 1996 : 101). Sur cette tablette en bois, retrouvée dans la grotte de Saftulis – grotte dédiée au culte des nymphes –, on peut voir une cérémonie rituelle dans laquelle une cruche à « rouelles » est utilisée pour effectuer les libations (PALMIERI, 2016 : 116). Cette utilisation de l'œnochoé lors de la pratique libatoire semble s'accroître durant la première moitié du V^e siècle av. J.-C. L'objet est alors mis en abîme dans des représentations d'Apollon et d'Artémis autour d'un autel central, ou encore de Triptolème et de Déméter. Dans la première situation, Apollon tient une phiale, tandis qu'Artémis est sur le point de verser le contenu de la cruche dans la phiale². Dans la seconde, Déméter tient une torche d'une main et l'œnochoé de l'autre. La divinité s'apprête à verser le liquide dans la phiale que Triptolème tient, avant qu'il n'effectue la libation³.

Qu'en est-il des données recueillies en contexte ? Il est intéressant de constater que les œnochoés « rhodiennes » ou leurs variantes – métalliques comme céramiques (FOUYER, 2019) – ont parfois été offertes dans les sanctuaires de déesses. C'est le cas, par exemple, d'Héra à Samos, à Pérachora, à Argos, à Délos et peut-être à Olympie, mais aussi d'Artémis à Milet, à Éphèse, à Sparte, à Sane et à San Biagio alla Venella. Peut-être faudrait-il ajouter à la liste des offrandes à Artémis les découvertes effectuées dans certains sanctuaires d'Apollon. La liste n'est pas exhaustive puisque Déméter est aussi concernée, tout comme Athéna et Aphrodite. Pour Déméter, il est toutefois intéressant de souligner le fait qu'elle reçoit ce type d'objet à Géla, à Siris et à Cyrène (WEBER, 1983 ; JIMENEZ AVILA, 2002 ; FOUYER, 2019).

2. L'œnochoé de Byrsa et son iconographie

Habituellement, les œnochoés « rhodiennes » disposent d'un décor limité représentant des palmettes et des rosettes (SHEFTON, 1979). L'exemplaire de Byrsa, quant à lui, apparaît pour le moment comme un *unicum* (JACOBSTHAL, 1929). Cette œnochoé de bronze doré, datée de la fin du VII^e siècle av. J.-C., est décorée d'une palmette phénicienne sur l'attache inférieure de l'anse et surtout, d'une tête de taureau ou de lion surmontée d'*uraei*, interprétée comme un masque hathorique, sur l'attache supérieure de l'anse (CINTAS, 1976 ; GRANAYMERICH, 2015).

Hathor est une divinité aux multiples facettes. L'une de ses principales qualités est la fécondité, mais elle est aussi régulièrement associée aux naissances, à la mort et à la renaissance. C'est d'ailleurs sous la forme d'une vache qu'elle accueille les défunts dans le royaume des morts (CARBILLET, 2009 : 34-35). Elle est à la fois déesse royale, maîtresse de la danse, de la musique, de l'ébriété, des bateaux, de l'amour et des points cardinaux. Dans ce dernier cas de figure, Hathor prend quatre visages, symboles de quatre facettes de sa personnalité. Deux d'entre elles sont particulièrement intéressantes pour nous : Hathor-lionne, forme sous laquelle elle incarne l'œil de Rê anéantissant les ennemis du soleil et Hathor-

¹ Athènes, National Museum.

² Staatliches Museum, 1308.

³ Copenhague, Ny Carlsberg Glyptothek, 2697.

vache, qui évoque ses prédispositions de déesse de l'amour et de la renaissance (CARBILLET, 2009 : 36-38). Les deux aspects renvoient par ailleurs à des considérations carthaginoises, visibles dans la parure ; le masque hathorique ayant un caractère apotropaïque tandis que la palmette est associée à la vie naissante et renaissante (QUILLARD, 2013 : 69, 101).

En contexte funéraire, l'iconographie liée au récipient de Byrsa pourrait être associée à l'idée de fécondité (JAMES, 1966 : 195-196), de renaissance de la nature (WINKLER-HORACEK, 2015 : 393) incarnée par Hathor. Héra, en contexte grec, peut également marquer le passage entre le monde des vivants et le monde des morts au même titre qu'Artémis, qui maîtrise les changements d'états, abolissant ainsi les frontières entre le familier et l'étranger, l'humain et le divin et potentiellement, le passage entre la vie et la mort (POLIGNAC, 1997). Déméter et Koré, pour leur rôle dans le cycle de la nature, pour leur migration entre le monde des vivants et le monde des morts et aussi pour leur lien avec le mariage (LANGDON, 2005 : 15-16) – qui implique, pour les femmes, un changement d'*oikos* et l'accession au statut de femme adulte, puis de mère (GHERCHANOC, 2006) – peuvent aussi renvoyer à ces concepts.

Il est probable que l'objet ait fait écho à cette idée de renaissance (CARBILLET, 2009 : 105-106) ou de communication avec les défunts (FOUYER, 2021 : 47). Malgré cela, on ne peut pas non plus négliger les autres aspects. La fonction du récipient, au cours de sa vie, a varié et les multiples facettes de ces divinités ont pu être invoquées. Ce type d'objet a pu, par exemple, être (offert ? puis) utilisé lors de la cérémonie nuptiale, comme cela semble être le cas dans d'autres contextes (LANGDON, 2005).

3. Un objet unique pour signaler l'identité des défunts ?

L'introduction de cette œnochoé dans le mobilier funéraire témoigne sans nul doute durant des défunts. L'exemplaire de Byrsa, particulièrement original, nous fournit peut-être des informations précieuses sur les propriétaires du récipient. Malheureusement, de nombreuses incertitudes demeurent.

La forme de l'objet renvoie aux modèles grecs ou étrusques alors que l'imagerie, elle, évoque le monde égyptien et phénicien (FOUYER, 2019 : 416-420). Il en est de même pour d'autres spécimens retrouvés à Carthage. Leur décor est souvent qualifié d'égyptisant et il figure des divinités (PICARD, 1959 : 32 ; GRAN-AYMERICH, 2015 : 12). Pour ces raisons, ces objets ont pu être considérés comme « phénico-puniques » ou carthageois, comme l'ont proposé Picard (1959), Gullican (1968) et Gran-Aymerich (2015 : 12).

Ces spécificités peuvent également renvoyer à d'autres configurations. On peut, par exemple, évoquer le cas de la mobilité artisanale qui, durant cette période, semble gagner en intensité (KNAPP et al., 2010 : 2 ; ESPOSITO, 2018 : 169, 174). On peut aussi envisager une forme de collaboration artisanale, dont nous avons parfois quelques traces (MULLER, 2014 ; SEGBERS, 2018 : 114). Ces situations sont connues et documentées – parfois discutées aussi

La tombe à l'œnochoé dorée de Byrsa. Nouveau regard sur une découverte ancienne.

– pour les sculpteurs (DIMARTINO, 2015) et aussi pour les potiers/peintres (BOARDMAN, 1995 : 180-181, 234).

Il est possible, par exemple, que ces produits résultent de commandes particulières (ESPOSITO, 2018 : 174). Si tel est le cas, la construction même de l'œnochoé pourrait fournir des informations sur les propriétaires— signifiant à la fois leurs connaissances du monde oriental⁴ et de l'univers carthaginois. Enfin, n'excluons pas le fait qu'à travers cet objet, le bronzier ait pu transcrire ses expériences, le fruit d'une formation acquise par le voyage et donnant naissance à une œuvre originale⁵.

L'abandon de l'objet dans la tombe marque-t-il alors la fin d'un réseau à une période où Carthage s'émancipe de l'Orient et entretient des contacts plus importants avec l'Étrurie (DRIDI, 2006 : 31-32) ? C'est possible, mais on ne peut exclure le fait que le dépôt ait pu servir à démontrer la capacité des descendants – s'il y en a – à se procurer ces pièces et à renforcer leur influence⁶.

Même s'il est difficile de trancher sur ces interprétations, il est certain que ces objets devaient répondre à divers objectifs. L'un d'entre eux, nous semble-t-il, est de montrer la capacité de ces individus à acquérir des pièces emblématiques des élites méditerranéennes (APPADURAI, 1986 : 38 ; GORGUES, 2013 : 134). C'est certainement dans cet esprit qu'il faut comprendre ces modèles égyptisants. En possédant ces objets, les propriétaires se hissent au niveau des aristocraties méditerranéennes (AURIGNY, 2010 : 248) tout en soulignant leur influence, leur statut social et leur implication dans les réseaux d'échanges à grande distance (CROISSANT, 2010 : 313 ; GORGUES, 2013 : 134).

4. Retour sur la tombe

Afin de mieux cerner ces individus, il nous faut revenir sur l'ensemble de la tombe, en commençant par sa structure. Le tombeau dans lequel se trouvait l'objet est un hypogée monumental, évoquant une maisonnette de plan quadrangulaire. Il dispose d'un accès latéral et est surmonté d'un couronnement triangulaire. L'entrée est consolidée par un coffrage donnant accès au puits funéraire. Elle possède également un seuil, constitué d'une imposante dalle plate.

Le monument funéraire devait atteindre une hauteur d'environ 6,5 m et le sommet de l'édifice, à l'origine, était certainement visible— ce qui n'était pas le cas au moment de sa découverte, le tombeau se trouvant alors à 7,55 m de profondeur. Cela devait permettre aux visiteurs de la tombe de la localiser dans la nécropole. La porte était relativement grande (1,34x0,91 m) et les dimensions de l'antichambre du tombeau (2,35x1,95x1,11 m)

⁴Une remarque analogue a été formulée à propos d'objets grecs et étrusques retrouvés dans certaines tombes archaïques du secteur B de Byrsa (MOREL, 2011 : 333).

⁵ Le cratère d'Aristonothos (BOARDMAN, 1995 : 234) et la coupe d'Arkésilas, pour la céramique peinte, illustrent parfaitement ce phénomène (BOARDMAN, 1995 : 181).

⁶L'idée a récemment été évoquée par C. Camberlein, à l'occasion des V^e Rencontres doctorales de l'EEP (2019).

rendaient son accès difficile. C'est dans cet espace, une partie commune, que la majorité du mobilier a été retrouvée. Cette tombe, contrairement à d'autres, ne possédait pas de niche (DELATTRE, 1890 : 72).

La structure de la tombe rentre dans la catégorie X.3⁷ de Benichou-Safar (1982 : 144-151) et ne concerne qu'une dizaine de tombeaux sur mille. Même si ce type de monument est connu en Méditerranée orientale, en Égypte, avec la tombe à pyramide d'Amenemhat II ou le mastaba de Knoum Hotep de Dahchour, en Phénicie, avec un monument retrouvé à Byblos et à Chypre, où ce type de structure apparaît à Kition (BENICHOUSAFAR, 1982 : 362-367). La tombe 13 sort du lot. C'est la seule qui possède un seuil d'entrée (BENICHOUSAFAR, 1982 : 156). Il ne fait aucun doute, dans ce contexte, que la tombe appartient à des membres de l'élite locale.

En ce qui concerne le mobilier et sa disposition dans la tombe, nous disposons, grâce au travail de Delattre, d'une description précise et de dessins. L'œnochoé, visiblement découverte en deux parties, se situait dans l'antichambre de la tombe. Parmi les objets retrouvés dans cet espace, Delattre a signalé la présence : d'un groupe d'ossements indéterminés (appartenant probablement à un petit mammifère ou à un oiseau), de plusieurs disques d'ivoire (jetons ? ou fusaïoles ?) et d'une corbeille (DELATTRE, 1890 : 75) renforcée d'une peau de cuir. À l'intérieur de la corbeille se trouvaient plusieurs objets : un miroir de 12 centimètres de diamètre sans poignée, qui devait être suspendu, une amulette égyptienne avec *oudjat*⁸ et vache allaitant son veau (DELATTRE, 1890 : 76) et une lampe punique. Quatre grandes amphores – dont trois étaient appuyées contre l'une des parois de la tombe et une contenait deux petites fioles (DELATTRE, 1890 : 77) – ainsi que deux patères en terre cuite accompagnaient ce mobilier dans l'antichambre.

Les défunts, eux, se trouvaient sous cette chambre. Ils étaient installés côte à côte dans des sarcophages individuels. L'un d'eux, dont le cercueil était encore présent, renfermait le squelette d'un homme âgé (DELATTRE, 1890 : 77). Une boîte en ivoire devait également se trouver au niveau de son bassin, un scarabée retrouvé au niveau de son épaule gauche était monté sur or et décoré du dieu Bès. Le globe ailé surmonte ce personnage. Dans l'autre sarcophage, le squelette avait presque disparu ; sur l'une des mains se trouvait un anneau en or massif (DELATTRE, 1890 : 78) et sur la poitrine, un collier avec des représentations de Bès et d'un *oudjat* et un *tintinnabulum*⁹ en or. Un autre sceau, monté sur or et identique au précédent — même si la représentation diffère — présentait une déesse ailée, coiffée du globe, avec des personnages en adoration. Le globe ailé est aussi représenté, associé au croissant embrassant le disque solaire. La scène est interprétée comme la représentation d'Horus adolescent devant Isis ou Nephtis (DELATTRE, 1890 : 79).

⁷ Le type X3 défini par Benichou-Safar comprend les tombes à chambres compartimentées avec ou sans superstructures. Deux auges monolithiques jumelles accolées se trouvent alors au fond de la structure (BENICHOUSAFAR, 1982 : 144). Dans notre cas de figure, la tombe entre dans la variante b. Le caveau est surmonté d'un mur de façade et d'une prime creuse qui est spécifique à la colline de Byrsa (BENICHOUSAFAR, 1982 : 151).

⁸ Œil protecteur.

⁹ Clochette.

La tombe à l'œnochoé dorée de Byrsa. Nouveau regard sur une découverte ancienne.

Même si Delattre s'évertue à relater la découverte avec précision, nous n'avons pas d'information concernant la position réelle des squelettes. De même, il n'est fait mention d'aucune trace ou empreinte sur la terre. Impossible, par conséquent, de dire si les défunts disposaient, ou non, de vêtements au moment de leur inhumation.

5. Quelles pratiques ?

Les bijoux et les amulettes dont disposaient les individus inhumés sont généralement des indicateurs précieux de leur identité. Dans le cas présent, les représentations associées à ces objets renvoient à divers aspects, qui sont toutefois répandus en Méditerranée (ESPOSITO, 2014 ; MASSON, 2018). On pense notamment aux figurations du dieu Bès et de l'œil *oudjat*. On regrettera, ici, l'absence de véritables examens ostéologiques des défunts (BELARD, 2015). Connaître l'âge des défunts, par exemple, aurait pu s'avérer précieux. Les renseignements fournis par Delattre sont tout de même intéressants et permettent de proposer une lecture de l'ensemble constitué (DELATTRE, 1890).

On trouve, parmi les petits objets, les artefacts destinés aux morts et ceux utilisés dans les rites d'inhumation. Sceaux et scarabées accompagnaient les défunts dans l'autre monde permettant de les identifier et de les protéger. La lampe à huile, elle, devait éloigner les mauvais esprits – tout comme les amulettes – tandis que le miroir était employé dans les rites préparatoires. Les récipients, les ossements d'animaux et l'œnochoé, *a priori*, devaient servir au bien-être des défunts, peut-être autant qu'au culte (BENICHOUSAFAR, 1982 : 262-272).

Si ces objets relèvent des pratiques puniques, leur disposition, au contraire, interroge. Traditionnellement, dans l'univers punique, le miroir est placé entre les mains du défunt (BENICHOUSAFAR, 1982 : 272). La lampe, retrouvée dans la corbeille, devrait quant à elle se trouver sur le ventre du défunt ou à côté de lui (BENICHOUSAFAR, 1982 : 277). Ces anomalies sont tout à fait intéressantes et offrent peut-être une clé de lecture à l'ensemble.

Si les pratiques associées à l'œnochoé « rhodiennes » pouvaient coïncider – au moins en partie – avec ce que l'on peut voir dans l'iconographie on ne peut pour autant nier le caractère inédit de l'ensemble. Comme souvent, l'adoption et l'adaptation du type au contexte local impliquent des changements, tant dans la structure de l'objet que dans les pratiques qui y sont associées. À l'image de ce que l'on peut observer à travers l'œnochoé et la structure du tombeau (BENICHOUSAFAR, 1982 : 362-367), les pratiques semblent mêler tradition locale et influences extérieures, orientales. Il semble, donc, que les relations entre les occupants de la tombe et l'Orient méditerranéen soient relativement importantes.

6. Une nécropole familiale ?

Faisant partie d'un groupe de tombes particulièrement restreint, il fait peu de doute que les membres enterrés au sein de cette structure étaient issus d'une élite— très certainement économique. La tombe est riche, mais les anomalies signalées laissent penser que les propriétaires ou leurs proches ne connaissent pas vraiment les coutumes locales. Ils ne

sont pas réellement intégrés au reste de la communauté. Cette situation est analogue à celle, bien connue, de la tombe du plongeur de Poséïdonia-Paestum— bien que celle-ci soit plus récente. Le propriétaire dispose d'un statut privilégié, mais n'est pas citoyen de la cité. Les peintures de la tombe, uniques, trahissent son appartenance aux communautés locales et sa méconnaissance du monde grec —le propriétaire revendique son identité « grecque », mais les scènes figurées sont impropres au cadre funéraire grec (POLLINI, 2004 : 92-98). On peut visiblement faire le même constat pour la tombe n° 13 de la fouille 14 de Delattre. Le mobilier présent pourrait indiquer l'appartenance du personnage à l'élite carthaginoise. Cependant, la disposition du matériel indique le contraire. Peut-être s'agit-il ici d'un marchand, même si cela est difficile à prouver.

Les sépultures voisines à la tombe semblent renvoyer à ce groupe au statut économique privilégié. Les plans repris par Bénichou-Safar sont particulièrement intéressants, puisque la fouille de Delattre est parfois difficile à suivre (BENICHOUSAFAR, 1982 : fig. 24). Entourée des tombes 10 (DELATTRE, 1890 : 49-69 ; DELATTRE, 1896 : 65-66), 14 et 15 (Delattre, 1896 : 16-28), la tombe 13 apparaît comme la plus récente. La plus ancienne d'entre elles est la tombe 10. Datée entre 675 et 650 av. J.-C., elle renfermait deux sarcophages et un mobilier composé d'une patère, de deux hachettes en bronze, d'un pilon en bronze, d'une petite fiole, d'une calotte en ivoire et de fragments d'un grand vase. La tombe a été visitée, mais on a également retrouvé les restes d'une œnochoé trilobée d'origine grecque (DELATTRE, 1896 : 65-66 ; BENICHOUSAFAR, 1982 : 296). La tombe 14, elle, est datée de la seconde moitié du VII^e siècle av. J.-C. et dispose d'un mobilier relativement riche associé à deux individus. Cet ensemble se rapproche, en partie, de celui de la tombe 13. On y a ainsi retrouvé une boîte en ivoire, un miroir, des hachettes et des amulettes à l'effigie de Bès. Malheureusement, nous ne disposons pas du détail des vases retrouvés (DELATTRE, 1896 : 16-28 ; BENICHOUSAFAR, 1982 : 298).

Les tombes 10, 13 et 14 disposent d'une structure architecturale similaire (BENICHOUSAFAR, 1982 : 151). Il est probable que ce groupe de tombe constitue un noyau familial ou culturel. Si tel est le cas, la tombe 13 représenterait peut-être la troisième génération ou la persistance du groupe et de ses idées. Malheureusement et comme le soulignait Lancel, les descriptions de mobilier sont parfois très sommaires et elles ne nous permettent pas de reconnaître les pièces déposées (LANCEL, 1979 : 17, note 17 ; BENICHOUSAFAR, 1982 : 298). Il semble toutefois que ce groupe soit sensible aux modèles de l'Orient méditerranéen avec qui, probablement, il entretient des relations particulières.

Seule la tombe 15, datée entre 650 et 600 av. J.-C., se démarque de ce lot. Elle n'a pas la même structure et est une sépulture individuelle qui semble appartenir à une femme— si l'on en croit la nature du mobilier (DELATTRE, 1896 : 21). Il est possible que l'on ait affaire à une jeune femme n'ayant pas eu le temps de se marier— et donc d'intégrer pleinement le groupe. Le manque d'étude ostéologique est regrettable et ne nous permet pas d'en être sûrs. L'absence d'autres tombes, plus récentes que la tombe 13, dans ce secteur, nous amène à

La tombe à l'œnochoé dorée de Byrsa. Nouveau regard sur une découverte ancienne.

penser que cette dernière pourrait également marquer la fin de cette lignée ou du groupe auquel les occupants de la tombe appartiennent.

Des œnochoés en bronze, variantes d'exemplaires « rhodiens » retrouvées dans des tombes carthagoises, pourraient faire partie d'objets conservés sur plusieurs générations et déposés dans les tombes, peut-être lorsque la lignée disparaît, ou pour marquer l'apparition d'une nouvelle élite économique basée sur le commerce avec l'Orient. On retrouve ainsi, dans les tombes 55 et 64 de la nécropole d'Ard el Morali (DRAPPIER et al., 1909 : 53-54, 60-61), deux œnochoés, dont les datations font débat selon que l'on prend en considération le contexte de découverte ou la typologie du vase (PICARD, 1959 ; GRAN-AYMERICH, 2015 : 12).

Deux solutions sont donc envisageables. Soit l'objet est archaïsant, soit il s'agit d'un objet ancien, conservé – par la famille ou par le groupe – et placé dans la tombe à l'occasion du décès. Dans le premier cas, il est probable que les individus aient voulu réaliser les gestes, idéalisés, des élites disparues (ESPOSITO, 2013 : 83 ; ESPOSITO, 2015 : 22). Est-ce le moyen de s'inscrire dans la lignée des ancêtres des VII^e et VI^e siècles av. J.-C., de se placer comme les successeurs légitimes de ces derniers ? C'est tout à fait probable. Dans le second cas, il est possible que l'objet, gardé dans la famille ou même résultant d'un cadeau, ait été déposé afin de matérialiser la fin d'une lignée, d'une famille, ou signalant une forme de transmission du pouvoir – début d'un nouveau cycle pour les membres de la famille. Cette situation semble par ailleurs exister dans la nécropole. Une flasque de pèlerin égyptienne, portant l'empreinte du pharaon Amasis (569-525 av. J.-C.), a été retrouvée dans la tombe 42 de la même nécropole (DRAPPIER et al., 1909 : 43-47). Dans les deux cas, le choix d'un objet rare, mais emblématique, tel que peut l'être l'œnochoé, est significatif et souligne l'importance de ces récipients, mais aussi des individus qui la possèdent.

Conclusion

Replacée dans son contexte immédiat et examinée sous le prisme de la culture matérielle, cette tombe apparaît comme celle d'individus appartenant à une élite locale – probablement économique – particulièrement sensible aux pratiques de l'Orient méditerranéen. Le statut de celle-ci dépend certainement du commerce et, bien qu'elle soit relativement aisée, elle ne semble pas vraiment être intégrée à la communauté. Celle-ci s'étend visiblement sur plusieurs générations et ses membres entretiennent, durant le VII^e ou le début du VI^e siècle av. J.-C., des liens privilégiés avec les aristocraties de la Méditerranée orientale.

L'œnochoé de Byrsa est issue d'une famille d'objets retrouvée dans l'ensemble de la Méditerranée archaïque (JACOBSTHAL, 1929 ; SHEFTON, 1979 ; JIMENEZ AVILA, 2002 ; FOUYER, 2019). Révélateurs d'une forme de « méditerranéisation » de l'artisanat (ROUILLARD, 2009) – à travers usage de formes et de décors communs – qui passe par les élites – lesquelles semblent, à travers la production ou l'acquisition d'objets emblématiques entrer en compétition les unes avec les autres, mais dans le même temps

marquer leur statut et leur appartenance à cette Méditerranée (AURIGNY, 2010) –, ces objets témoignent de l'extension des trafics et des réseaux d'information (GORGUES, 2013) vers l'Afrique du Nord et l'Extrême Occident (GRAN-AYMERICH, 2015). Objet de luxe (FOUYER, 2019), l'exemplaire de Byrsa renvoie aussi aux questions liées à la mobilité humaine, tout comme à l'existence de commandes particulières (ESPOSITO, 2018 : 169, 174).

Le caractère unique de l'œnochoé de Byrsa reflète probablement une partie de l'identité des défunts et du parcours du bronzier. Son dépôt est donc particulièrement significatif et peut renvoyer à divers cas de figure. Il peut signifier la réaffirmation ou la fin d'un groupe, familial ou élitaire, mais aussi témoigner de la pérennité des réseaux dans lesquels cette famille est intégrée ou, au contraire, de leur orientation— pouvant être liée au contexte historico-politique, aux changements relatifs aux ateliers de production, aux agents chargés des échanges ou encore aux lieux de l'échange.

Bien qu'étant le fruit d'une découverte ancienne, cette tombe à l'œnochoé de Byrsa se trouve au centre des recherches actuelles. À travers son mobilier, son architecture et le contexte dans lequel elle s'inscrit, il est possible d'aborder les questions relatives à l'identité des défunts et des intermédiaires et aux réseaux d'informations. Ces interrogations, souvent abordées sur la rive nord de la Méditerranée, concernent aussi Carthage et la tombe étudiée ici confirme la nécessité d'inclure la cité punique dans la réflexion.

Bibliographie

Ouvrages (Livres et articles) :

1. AGOSTINO, B. (1977) : « Grecs et Indigènes sur la côte tyrrhénienne au VIIe siècle. La transmission des idéologies entre élites sociales ». In : *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, n° 1. pp. 3-20.
2. APPADURAI, A. (1986) : *The Social Life of Things: Commodities in Cultural Perspective*. Cambridge : Cambridge University Press.
3. AURIGNY, H. (2010) : Offrandes et fréquentation à Delphes au VIIe s.. In : *Étienne Roland, dir. La Méditerranée au VIIe s. av. J.-C. Essais d'analyses archéologiques*. Paris : De Boccard, Travaux de la Maison René-Ginouvès, 7. pp. 234-249.
4. BARTOLONI, Gi. et al. (2014) : Le service du vin en Étrurie méridionale à l'époque orientalisante. In : *Ambrosini Laura, Jolivet Vincent, dir. Les potiers d'Étrurie et leur monde : Contacts, échanges, transferts, hommages à Mario A.* Paris : Del Chiaro : Armand Colin, pp. 51-67.
5. BELARD, Ch. (2015) : « La notion de genre ou comment problématiser l'archéologie funéraire ». In : *Les Nouvelles de l'archéologie*. 2015, 140. pp. 23-27.
6. BENICHOUSAFAR, H. (1982) : Les tombes puniques de Carthage. Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.
7. BOARDMAN, J. (1995) : Les Grecs outre-mer. Colonisation et commerce archaïque. Naples : Centre Jean Bérard.
8. BRESSON, A. (2000) : La cité marchande. Bordeaux : Ausonius.

La tombe à l'œnochoé dorée de Byrsa. Nouveau regard sur une découverte ancienne.

9. CARBILLET, A.(2009) : La figure hathorique à Chypre (IIe-Ier mill. Av. J.-C.). Thèse de doctorat en Sciences de l'Antiquité. Strasbourg : Université de Strasbourg.
10. CINTAS, P. (1976) : Manuel d'Archéologie Punique. II. La civilisation carthaginoise : Les productions matérielles. Paris, Editions A. et J. Picard.
11. CROISSANT, F.(2010) : Pour une relecture archéologique du « phénomène orientalisant ». In : Étienne Roland, dir. La Méditerranée au VIIe s. av. J.-C. Essais d'analyses archéologiques. Paris : De Boccard., Travaux de la Maison René-Ginouvès, 7. pp. 312-344.
12. DELATTRE, A. L.(1890) Les tombeaux puniques de Carthage. Lyon: Mougin-Rusand.
13. DELATTRE, A.L.(1896) : Nécropole punique de la colline de Saint-Louis. Lyon :Mougin-Rusand.
14. DENTI, M.(2008) : « La circulation de la céramique du 'wild goat style' (mwgsi), de la mer noire à l'occident. Les contextes de réception et de destination ». In :Revue archéologique. n° 45.pp. 3-36.
15. DRAPPIER, L. et al. (1909) :La nécropole punique d'Ard el Khéraïb à Carthage. Paris : Ernest Leroux, Notes et Documents publiés par la Direction des Antiquités et des Arts, III.
16. DRIDI, H. (2006) : Carthage et le monde punique. Paris : Les Belles Lettres.
17. ESPOSITO, A.(2013) : Le stéréotype au prisme du banquet grec. Modèles de consommation et usages sociaux.In : Menard Hélène, Plana-Maillard Rosa, dir.Contacts de cultures, constructions identitaires et stéréotypes dans l'espace méditerranéen antique. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier.pp. 77-89.
18. ESPOSITO, A. (2014) : De la pacotille pour l'histoire des trafics méditerranéens ? Sur les importations d'*aegyptiaca* en Italie Tyrrhénienne centrale et méridionale (IX-VIIIe s. avant notre ère).In : Égypte. Afrique et Orient. 75.pp. 37-46.
19. ESPOSITO, A. (2015) : Interpréter le banquet : de la donnée archéologique au concept.In :Esposito Arianna, dir.Autour du « Banquet » : modèles de consommation et usages sociaux. Dijon : Editions Universitaires de Dijonpp. 11-30.
20. ESPOSITO, A.(2018) : Rethinking *Pithekoussai*. Current Perspectives and Issues.In :Dietler Michael, Gailledrat Eric, Plana-Mallart Rosa, éd.The Emporion in the Ancient Western Mediterranean. Trade and Colonial Encounters from the Archaic to the Hellenistic Period. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, Collection « Mondes anciens »,pp. 167 — 180.
21. FOUYER, T.(2019) : En métal et en céramique. Production, imitation, circulation des œnochoés « rhodiennes » entre la Méditerranée, l'Italie et les communautés nord-alpines.Thèse de doctorat en Archéologie. Dijon : Université de Bourgogne.
22. FOUYER, T. (2021) : « L'arbre de vie ». Diffusions, traductions et significations d'un motif oriental dans l'Italie des VIIIe-VIe siècles av. J.-C. In : Adroit Stéphanie, Bertaud Alexandre, Le Dreff Thomas, Moulin Cécile, Poigt Thibault, dir. Représenter et se représenter (à) la Protohistoire : actes des IVe Rencontres doctorales internationales de l'EEPB. Bibracte : EPCC, 4, p. 45-52.
23. GHERCHANOC, F. (2006) :La famille en fête : mariage, naissance et sociabilité dans l'Athènes classique.In :Gherchanoc Florence, dir.La maison, lieu de sociabilité dans des communautés urbaines européennes, de l'Antiquité à nos jours : actes du colloque international de l'Université Paris VII — Denis Diderot, 14-15 mai 2004. Paris : Le Manuscrit, pp. 237-257.
24. GORGUES, A.(2013) : La céramique tournée dans le domaine ibérique (VIe-Ier siècle av. J.-C.). Une technologie sous influence ?.In : Callegarin Laurent, Gorgues Alexis, dir.Les

- transferts de technologie au premier millénaire av. J.-C. dans le sud-ouest de l'Europe. Madrid : Mélanges de la Casa de Velázquez, Nouvelle série, 43 (1), pp. 111-139.
25. GRAN-AYMERICH, J.(2015) : De Carthage à Malaga et au-delà. Les Étrusques et le réseau colonial punique. In : Mrabet Abdellatif, éd. Géographie Historique du Maghreb antique et médiéval. Etat des lieux et perspectives de recherches : actes du premier colloque international du Laboratoire de Recherche « Occupation du sol, peuplement et modes de vie dans le Maghreb antique et médiéval », Sousse, 14-16 mars 2014. Sousse : Université de Sousse, pp. 9-28.
 26. GULLICAN, W. (1968) : Quelques aperçus sur les ateliers phéniciens. In : Syria, 45. pp. 275-293.
 27. HALM-TISSERANT, M.(1993) : Cannibalisme et immortalité. L'enfant dans le chaudron en Grèce ancienne. Paris : Les Belles Lettres.
 28. JACOBSTHAL, P.(1929): « Rhodische Bronzekannen aus Hallstattgräbern ». In: Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts, 44, pp. 198-223.
 29. JAMES, E. O.(1966): The Tree of Life: an Archaeological Study. Leiden: E. J. Brill.
 30. JIMENEZ AVILÀ, J.(2002) : La toréutica orientalizante en la Peninsula Ibérica. Madrid: Real Academia de la Historia.
 31. KNAPP, A. r B. et al. (2010): Material Connections: Mobility, Materiality and Mediterranean Identities. In : Knapp Arthur Bernard, Van Dommelen Peter, éd. Material Connections in the Ancient Mediterranean: Mobility, Materiality and Identity. Londres, Routledge. pp. 1-18.
 32. LANCEL, S. (1979) : Mission archéologique française à Carthage. Byrsa I. Rapports préliminaires des fouilles (1974-1976). Rome : École Française de Rome, Collection de l'École Française de Rome, 41.
 33. LANGDON, S.(2005): Views of Wealth, A Wealth of Views: Grave Goods in Iron Age Attica [En ligne]. In: Lyons Deborah, Westbrook Russell, éd. Women and Property. Conference Organized in 2003 at the Center for Hellenic Studies, pp. 1-27. Disponible sur l'adresse : http://zeus.chsdc.org/chs/files/women_property_langdon.pdf
 34. MARTIN, M.(2013) : « Que la Colchidienne fasse bouillir le chaudron d'airain » : rôles et fonctions du chaudron de Médée. In : Gaia : revue interdisciplinaire sur la Grèce Archaique, 16, pp. 171-189.
 35. MASSON, A.(2018) : Scarabs, Scaraboids and Amulets [En ligne]. 2018. Disponible sur l'adresse : <http://www.britishmuseum.org/naukratis>.
 36. MOREL, J.-P. (2011) : Les fouilles de Byrsa (secteur B) à Carthage : un bilan. In : Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 155-1. pp. 325-363.
 37. MULLER, A.(2014) : L'atelier du coroplaste : un cas particulier dans la production céramique grecque. In : Perspective, 1, pp. 63-82.
 38. NASO, A. et al. (2010) : Les Étrusques au VIIe s., In : Étienne Roland, dir. La Méditerranée au VIIe s. av. J.-C. Essais d'analyses archéologiques. Paris : De Boccard, Travaux de la Maison René-Ginouvès, 7. pp. 183-210.
 39. PALMIERI, M. G. (2016) : Penteskouphia. Immagini e parole dipinti sui pinakes corinzi dedicati a Poseidon. Athènes : Quaderni della Scuola Archeologica Italiana di Atene. Tripodes, 15.
 40. PICARD, C. (1959) : « Les œnochoés de bronze de Carthage ». In : Revue Archéologique, 1, pp. 29-64.
 41. POLIGNAC, F. de. (1997) : Héra, le navire et la demeure : offrandes, divinité et société en Grèce archaïque. In : De La Genière Juliette, dir. Héra. Images, espaces, cultes : actes du colloque international organisé par le Centre de Recherche Archéologiques de l'Université de

La tombe à l'œnochoé dorée de Byrsa. Nouveau regard sur une découverte ancienne.

- Lille III et de l'Association P.R.A.C., Lille, 29-30 novembre 1993. Naples : Centre Jean Bérard pp. 113 — 122.
42. POLLINI, A. (2004) : La tombe du Plongeur de Paestum dans son contexte. In : *Rev. do Museu de Arqueologia e Etnologia*, 14. pp. 85-102.
 43. QUILLARD. B. (2013) : Bijoux carthaginois. III. Les colliers. Apport de trois décennies (1979-2009). Paris : De Boccard.
 44. ROUILLARD, P. (2009) : D'Orient et d'Occident, les Phéniciens. In : *Perspective*, 1. pp. 57-62.
 45. ROUVERET, A.(1996) : Profil de la peinture pariétale grecque. In : Pugliese Carratelli Giovanni, dir. *Grecs en Occident. De l'âge mycénien à la fin de l'Hellénisme : catalogue de l'exposition*, Venise, Palazzo Grassi, 24 mars-8 décembre 1996. Milan: Bompiani, pp. 99-108.
 46. SEGBERS, A.(2018): A Smith in the Pottery Workshop – Evidence of a Close Connection between two Crafts. In: Bentz Martin, Helms Tobias, éd. *Craft Production Systems in a Cross-Cultural Perspective*. Bonn: Habelt-Verlag, pp. 113-118.
 47. SHEFTON, B. B.(1979): Die « rhodischen » bronzekannen. Mayence : Philipp von Zabern, Marburger zur – und frühgeschichte.
 48. WEBER, Th. (1983): *Bronzekannen: Studien zu ausgewählten archaischen und klassischen Oinochoenformen aus Metall in Griechenland und Etrurien*. Francfort-Berne: Verlag Peter Lang.
 49. WINKLER-HORACEK, L. (2015): *Monster in der frühgriechischen Kunst. Die Überwindung des Unfassbaren*. Berlin-Boston: De Gruyter.